

# Au delà du temps et des frontières

Chronique historique et universelle avec **Claude Bordez**

## Jongleurs et troubadours au Moyen Âge

**L**orsque nous évoquons les fêtes médiévales, nous associons volontiers jongleurs et troubadours. Nous imaginons facilement ces artistes réunis dans la grande salle d'un château féodal, le premier amusant la noble assemblée de ses tours alors que le second, poète gracieux, chante l'amour courtois.

Avant d'aborder ce sujet, peut-être convient-il de définir certains termes avec exactitude, ce qui nous permettra d'éviter le flou artistique qui entoure bien souvent les époques trop éloignées dans le temps et dans l'espace. Situons tout d'abord le Moyen Âge que nous ne connaissons bien souvent qu'à travers des œuvres de fiction qu'elles soient cinématographiques ou littéraires. Précisons qu'il s'agit d'une très longue période qui s'étend sur mille ans environ. Elle commence avec le déclin de l'empire romain d'occident et surtout sa disparition en 476 ap. J.-C. et se termine approximativement avec la chute de Constantinople en 1453 ou encore la découverte de l'Amérique en 1492. Il va de soi qu'une aussi longue période donnera place à bien des modes et permettra à la société d'évoluer considérablement.

Pendant les siècles qui suivront la chute de Rome, l'absence de pouvoir bien établi provoquera l'insécurité en Europe. Cette situation et l'absence de routes carrossables nuira à la circulation des biens et des personnes et par conséquent au déplacement et donc au développement des troupes artistiques. Au cours de cette période, on ne relève d'ailleurs qu'une seule allusion à la jonglerie. Il s'agit d'un exploit attribué au héros irlandais Cuchulainn. Ce personnage mythique qui vivait, dit-on, au V<sup>e</sup> siècle aurait jonglé avec neuf pommes. Malgré l'avènement de Charlemagne, couronné empereur en l'an 800, l'Europe ne connaîtra un début de structure et de stabilité que vers le XII<sup>e</sup> siècle. C'est

justement à cette époque et au siècle suivant que se situe l'âge d'or des troubadours. Ceux-ci se produisaient dans une zone géographique qui correspond au sud de la France.

Mais qui sont exactement ces troubadours? Arrivés à ce point de notre exposé, il nous faut certainement définir leur fonction avec précision. Pour ce faire, nous suivrons Henri-Irénée Marrou, historien et spécialiste du Moyen Âge. Tout d'abord, nous remarquons avec surprise que celui-ci estime qu'il faut distinguer le troubadour du jongleur. Contrairement aux idées généralement admises,



cet auteur nous explique que le troubadour n'est pas ce poète-baladin que nous imaginons tous, allant chantant ou déclamant de château en château. Pour lui, le troubadour est l'auteur-compositeur, alors que le jongleur est l'interprète! Voilà qui

est clair. L'artiste itinérant, c'est le jongleur, alors que le troubadour reste chez lui pour écrire ou composer. Ceci demande explication, car il nous parle d'un jongleur qui chante et ne jongle pas!? Poursuivons la lecture du texte de monsieur Marrou pour y trouver la réponse. « Le talent d'artiste lyrique n'était qu'une des fonctions, d'ordre varié, qu'exerçaient jongleurs (et jongleresses) : héritiers directs des mimes latins, c'étaient des histrions à tout faire, musiciens sans doute mais aussi bateleurs, saltimbanques, faiseurs de tours, de force ou d'adresse, montreurs de marionnettes ou d'animaux savants (putains à l'occasion). » Cette précision nous semble fort intéressante et évitera désormais toute confusion lorsque nous évoquons les jongleurs du Moyen Âge. Les jongleurs tels que nous les conce-

vons aujourd'hui appartenaient donc à un groupe d'amuseurs publics que l'on désignait alors sous la dénomination unique de *jongleurs*.

Il ne semble guère possible de parler de cette époque sans mentionner le fameux *Jongleur de Notre-Dame*. Qui était-il? Une version moderne nous assure qu'il s'agissait d'un pauvre jongleur qui n'ayant rien d'autre à offrir, jongla devant la statue de la Vierge Marie qui lui sourit et attrapa une de ses balles. L'image est jolie, mais ne correspond peut-être pas à l'histoire originale. Il s'agit d'un fabliau, c'est-à-dire une courte pièce, écrit par le moine Gautier de Coincy (1177-1236). Il appartient au recueil des *Miracles de Notre Dame* que l'on jouait sur le parvis des églises. Son titre était en fait *Le tombeur de Notre Dame*. Faut-il imputer la transformation des termes à la confusion possible que nous évoquions précédemment? C'est fort probable. Un *tombeur* était un sauteur ou un acrobate au tapis, un *jongleur* bien sûr, mais au sens générique de l'époque et non pas au sens particulier d'aujourd'hui. Résumons brièvement cette belle histoire. Un tombeur, s'est retiré dans un monastère. N'ayant pas la formation des autres moines, il souffre beaucoup de ne pouvoir honorer la Vierge Marie par de brillantes oraisons. Il décide donc d'offrir à la Vierge ce qu'il sait faire le mieux. Alors qu'il multiplie sauts et pirouettes dans la chapelle survient le père abbé alerté par les autres moines. Au moment où il s'apprête à intervenir, celui-ci voit avec étonnement la Vierge descendre du ciel pour réconforter le moine-acrobate épuisé par ses efforts. Munie d'une étoffe blanche, elle l'évente et éponge la sueur qui ruisselle de son front. Impressionné par cette vision, le supérieur demandera au moine de persévérer dans ce type de dévotion.

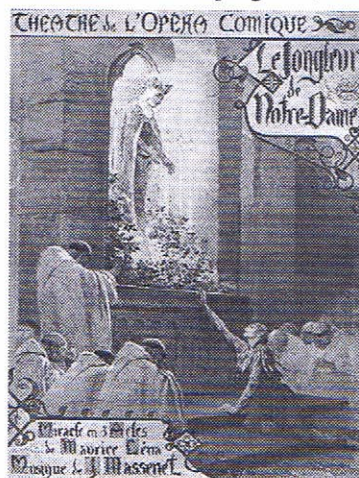
Ce fabliau écrit par un moine nous renseigne de façon éloquent sur la société de l'époque. L'auteur aura probablement choisi un jongleur pour illustrer ce miracle afin de montrer que la Vierge aimait les plus humbles. Les artistes itinérants appartenaient en effet à la classe la plus basse de la société comme nous l'explique l'historien Henri-Irénée Marrou : « ...c'était un métier décrié, honni des gens de bien... ». Cette situation



peut paraître paradoxale, car les spectacles donnés par les *jongleurs* étaient fort appréciés aussi bien du peuple que de la noblesse. On les accueillait dans les châteaux, ils animaient les foires si populaires au cours du Bas Moyen Âge et on les retrouvait aussi comme comédiens dans les pièces jouées sur le parvis des églises. Cette attitude sociale ressemble étrangement au traitement qui est fait aux Tziganes et aux Gitans dans certains pays d'Europe. Admirés pour leurs prestations artistiques, ils se trouvent cependant marginalisés par une grande partie de la société. Il convient de préciser que les jongleurs ne limitaient pas leurs activités au sud de la France, ils parcouraient aussi le nord du pays associés aux *trouvères*, l'équivalent des troubadours en *langue d'oïl*, le parler qui sera à l'origine du français moderne. Il ne faudrait cependant pas croire que les *jongleurs* ne se produisaient qu'en France, on les mentionne dans toute l'Europe occidentale, en particulier en Italie, où ils participèrent à la naissance de la *commedia dell'arte*.

Lorsqu'on jette un regard sur une pé-

riode aussi prolifique, on aimerait pouvoir citer les noms de jongleurs, de ma-



*nipulateurs d'objets* célèbres et surtout de pouvoir mentionner leurs exploits. Toutefois, il est souvent difficile de distinguer la vérité historique de la légende. C'est le cas pour Tulchinne, un bouffon irlandais, que beaucoup d'auteurs se plaisent à signaler. Il jonglait, dit-on, avec 9 épées, 9 boucliers d'argent et 9 balles en or. Cette répétition du chiffre 9

nous apparaît éminemment suspecte. À notre avis, on ne devrait accorder qu'une valeur symbolique à l'hypothétique exploit de ce personnage qui relève de la légende. Par contre, Pierre Gringoire (v.1475 - v.1538) est un jongleur clairement identifié. Ses contemporains lui accordèrent le titre de *roi des jongleurs*. Victor Hugo en fit un personnage de son roman *Notre-Dame de Paris*. Mais le véritable Gringoire était bien différent du poète de la fiction. On le décrit comme un artiste polyvalent et talentueux, musicien, poète, excellent acrobate et bien sûr *manipulateur* exceptionnel. Cet étonnant personnage, également orateur, philosophe et politicien, contribua à rehausser le statut social des *jongleurs* en cette période charnière qui conduit du Moyen Âge à la Renaissance.

Au terme de cet exposé, nous aimerions formuler un souhait. Il serait bon que certains jongleurs d'aujourd'hui se souviennent que leurs prédécesseurs étaient aussi des comédiens.

#### Prochains articles :

La création du cirque moderne

Les premiers jongleurs américains ◀